

Séez, le 11 août 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Col de l'Iseran : une visite de chantier pour valider les travaux

Mardi 8 août 2017, au Col de l'Iseran (et sous la pluie !), élus locaux, techniciens et entreprises se sont retrouvés pour une visite de chantier dédiée à la validation des différents prototypes.



Le chantier validé par les services de l'Etat

L'Architecte des Bâtiments de France, l'Inspectrice des Sites et la Direction Départementale des Territoires étaient présents afin de valider les différents prototypes réalisés dans le cadre des travaux de requalification paysagère et environnementale du Col de l'Iseran.

Tout a été étudié minutieusement : les pierres sur chant pour délimiter les stationnements, les dalles dressées pour appuyer les vélos, les escaliers, cordons pastoraux et cairns qui serviront à orienter les piétons...

L'objectif étant de s'assurer que le projet respecte l'aspect naturel du site. En effet, le Col de l'Iseran est un site classé et fait l'objet d'un Arrêté Préfectoral de Biotope (APPB). Les travaux sont donc suivis de près par les services de l'Etat, qui veillent à la qualité des aménagements réalisés compte tenu du fait que cet espace est reconnu nationalement comme exceptionnel en termes paysager et environnemental.



Cette réunion a permis de valider la première phase de travaux, qui va donc pouvoir se poursuivre jusqu'à l'automne.

La seconde phase, qui concerne les stationnements, les toilettes publiques et la mise en place du mobilier et de la signalétique se fera durant l'été 2018.